

COMMENT NOUS CONTACTER

Référent
Préservation de la fertilité
CHU Lille
Hôpital Jeanne de Flandre

Avenue Eugène Avinée - 59000 LILLE

Service d'assistance médicale à la
procréation et de préservation de la
fertilité

☎ 03 20 44 68 97

📠 03 20 44 66 43

Contact de la sage-femme de préservation :

@ emmanuelle.dorazio@chu-lille.fr

En savoir plus

Consultez le site internet du Dispositif Spécifique Régional du Cancer
www.onco-hdf.fr



Le Dispositif Spécifique Régional du Cancer ONCO Hauts-de-France dont le siège social est au 1A rue Jean Walter 59000 Lille. N° SIREN : 830.863.973 – Conception : Affaires Directes – Illustration : Angéline Melin – Septembre 2025.

CANCER & PRÉSERVATION DE LA FERTILITÉ

Référent
Onco-fertilité
Centre Oscar Lambret

3 rue Frédéric Combemale - 59000 Lille

☎ 03 20 29 59 43

📠 03 20 20 59 34

@ onco_fertilite@o-lambret.fr



“Elle va guérir
puis voudra un enfant”

Si on en parlait ?

Vous allez recevoir un traitement pouvant impacter votre fertilité. Selon la nature des traitements proposés (chimiothérapie, radiothérapie ou chirurgie) le risque sera plus ou moins élevé.

Votre oncologue a évalué ce risque et vous en a fait part. Ce document vient compléter les informations que l'on vous a déjà données.

AVANT LA MISE EN ROUTE DE VOTRE TRAITEMENT

Les techniques de préservation

1 La congélation d'ovocytes

Une stimulation ovarienne d'environ 12 jours est nécessaire afin de recueillir un nombre satisfaisant d'ovocytes. Un suivi par échographie sera réalisé pendant le traitement. Les ovocytes seront recueillis par voie transvaginale sous anesthésie. Ils seront ensuite congelés et stockés à votre nom au laboratoire de biologie de la reproduction.

2 La congélation de tissu ovarien

Cette technique ne nécessite pas de stimulation préalable. Le prélèvement de tissu ovarien se fait par coelioscopie sous anesthésie générale. Il est ensuite stocké à votre nom au laboratoire de biologie de la reproduction.

Où ?

Ces deux techniques sont réalisées au service d'assistance médicale à la procréation et de préservation de la fertilité à l'**Hôpital Jeanne de Flandre** à Lille.

Si vous êtes mineure, il vous sera demandé d'être accompagnée par votre représentant légal.

Ces prélèvements sont pris en charge par la sécurité sociale sans avance de frais.

PENDANT et APRÈS VOTRE TRAITEMENT

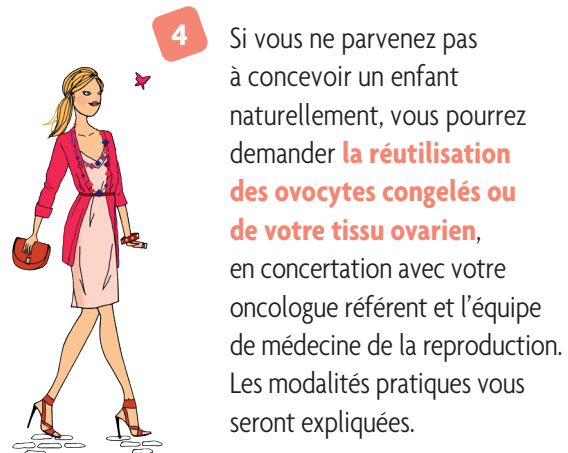
Chez l'enfant et l'adolescente

Une surveillance de la puberté et de la fonction ovarienne sera proposée.



Chez la femme

- 1 Pendant toute la durée du traitement et au-delà si nécessaire, une **contraception adaptée** est conseillée.
- 2 L'équipe médicale proposera **un suivi** de votre fonction ovarienne (prise de sang, échographie).
- 3 Le traitement peut parfois influencer **votre sexualité**. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à en parler à votre oncologue ou un autre professionnel de santé qui pourra vous renseigner.



- 4 Si vous ne parvenez pas à concevoir un enfant naturellement, vous pourrez demander **la réutilisation des ovocytes congelés ou de votre tissu ovarien**, en concertation avec votre oncologue référent et l'équipe de médecine de la reproduction. Les modalités pratiques vous seront expliquées.

- 5 Chaque année, le laboratoire de biologie de la reproduction vous demandera par courrier si vous souhaitez poursuivre **la conservation de vos ovocytes ou de votre tissu ovarien** (n'oubliez pas de les prévenir en cas de changement d'adresse).